

# La Coopération luxembourgeoise et la Microfinance

par Jean-Louis Schiltz

Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

« Il n'y a pas de petites économies. » Cet adage de bon père de famille coule de source et se passe de toutes autres explications. Dans le domaine de la microfinance, de très encourageantes expériences montrent qu'il n'y a « pas de petits investissements » non plus dès lors qu'ils sont bien ciblés et visent le développement humain en faisant appel à la responsabilité – souvent collective – des bénéficiaires.

La microfinance consiste à étendre les services financiers à petite échelle principalement aux personnes qui n'ont pas accès aux services bancaires traditionnels pour créer ou consolider une activité économique ou même une petite entreprise autonome. La microfinance regroupe un large éventail de services financiers comme les dépôts, les emprunts/crédits, les services de paiement, les transferts monétaires, l'offre d'assurance aux ménages ainsi qu'à leurs microentreprises.

Les études sur l'impact de la microfinance ont démontré que la microfinance permet aux foyers pauvres de mieux pourvoir à leurs besoins vitaux et de se protéger contre les accidents de la vie. Elle permet encore aux foyers à faible revenu d'améliorer leur viabilité ainsi que la stabilité et la croissance des entreprises. En favorisant la participation économique des femmes, la microfinance renforce leur position dans leur famille et leur communauté favorisant de ce fait l'égalité des sexes.

L'impact de la microfinance est d'autant plus important que la durée de l'accès aux services financiers se prolonge. Elle est considérée comme un des leviers les plus efficaces dans la lutte contre la pauvreté. L'accès à la microfinance contribue au développement humain durable en ce qu'il habilite et valorise l'individu tout en lui permettant de se lancer dans une activité génératrice de revenus à long terme. La microfinance a ainsi contribué à changer le lot quotidien de milliers de personnes. Elle a dynamisé la vie de nombreuses communautés dans les pays les plus pauvres. Elle permet aux familles d'investir en fonction de leurs propres priorités, comme les frais de scolarité, les soins de santé, les affaires, l'alimentation ou le logement.

Jusqu'au début de l'année 2004, environ 3.000 Institutions de microfinance dans le monde ont atteint quelque 81 millions de clients dont 55 millions parmi les populations les plus pauvres. Plus de 80% étaient des femmes. Ces 55 millions de personnes ainsi que les 274 millions de membres de leurs familles représentent les populations combinées du Luxembourg, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Royaume Uni, de l'Irlande et de la Suède.



**La microfinance est le domaine d'action par excellence où le monde de la coopération et celui de l'entreprise sont appelés à se rencontrer et à développer des synergies. Cela est particulièrement vrai pour le Luxembourg qui abrite d'une part une place financière internationale de premier ordre et qui, d'autre part, dispose d'une solide expérience et de sérieux atouts dans le domaine de la coopération au développement. Cette expérience et ces atouts se retrouvent non seulement au niveau gouvernemental mais aussi et surtout au sein d'un certain nombre d'ONG qui ont figuré parmi les pionniers dans le domaine de la microfinance.**

Quoi de plus normal dès lors que le Luxembourg ait décidé de mettre à profit l'année internationale de la microfinance pour donner naissance à la « Table Ronde de la microfinance » et pour organiser la **Semaine de la microfinance du 17 au 19 octobre 2005**.

Si l'initiative d'organiser une semaine de la microfinance constitue une première pour le Luxembourg, je suis fermement déterminé à mettre tout en œuvre pour qu'une deuxième édition puisse être organisée en 2006. Je voudrais dans le même contexte exprimer le souhait que la Table Ronde de la microfinance puisse continuer à fonctionner au-delà du 31 décembre 2005 sans pour autant qu'elle ne perde son caractère de mécanisme de concertation informel et flexible.

Il m'importe en effet, et j'ai déjà eu l'occasion de le dire, de faire de la microfinance un pilier additionnel de la coopération luxembourgeoise dans les années à venir.

Je compte sur tous les acteurs pour contribuer à réaliser cet objectif ambitieux !

S'il est essentiel de pourvoir aux besoins sociaux de base dans les pays en développement – eau, éducation, santé –, encore faut-il donner aux populations de ces mêmes pays les moyens de prendre en main leur propre développement.

Voilà le véritable enjeu de la microfinance !